

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs de LA LOIRE-INFÉRIEURE

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.018

LE
Syndicat Central des Agriculteurs
DE LA LOIRE-INFÉRIEURE
avec ses Meilleurs Vœux pour l'Année 1934

Un Brin de Causette...



Nous n'irons pas à la messe, au bout de l'année, fin prêts à remplir pour une nouvelle, qu'on souhaite toujours meilleure que la dernière ! Ven à déjà qui font des pronostics pour raconter quel c'est qui se passera en 1934 : des choses terribles, des catastrophes... ou bien la suppression des impôts, le bonheur, la prospérité générale (atachoum !). En attendant j'en attrappe un rhume de cerveau.

Ben malin sont ces gens qui veulent prédire des choses, pareilles, comme si qui sauraient à l'avance le temps qui ferait, si que les foins seraient abondants, si que les vaches tendraient leurs piquets, que la récolte de froment sera délicate, qui aura du pinard ou non dans les barriques aux vendanges 1934... Tout ça on peut le connaître qu'un coup que s'est passé ; même les devineuses, les tireuses de cartes, les voyantes se frottent le doigt dans l'œil, sauf quand elles tirent la galette des clients.

Avez-vous souvenir de ce que j'étais jadis, l'année dernière, sur cette fameuse voyante qui faisait courir tout la capitale, même qu'elle était populaire jusqu'aux États-Unis ? Elle avait prédit ben des choses pour 1933 : entre autres la mort de deux hommes d'Etat et de deux grands écrivains — Pardi, j'en meurt quelques uns chaque année ! Et pis elle avait annoncé des inondations dans tout la France, que l'Alou avait causé beaucoup de ruines et beaucoup de morts... Ça, c'est tombé juste à côté, rapport qu'on avait point souvent vu d'années sèches pareilles même en c'te saison où qui a des puits à sec !

C'est célèbre voyante annonçait core, pour 1933, la disparition d'un grand homme politique en Allemagne. Le malheur, c'est qu'au lieu de disparaître le fameux Hitler est remonté sur le tapis et qui nous empêche de rouiller tranquille. Y devait itou y avoir un bouleversement en Russie, bouleversement qu'a du rester dans les limbes. Et pis en France, y devait y avoir en fin d'année une période de prospérité — alors perçut que le monde sont point contents et qui rouspètent partout ? Enfin, c'est fameuse voyante, voyait c' un homme nouveau prenant les rênes du gouvernement et accomplissant des grandes choses... En fait d'hommes nouveaux c'est terribles les mêmes bêtises et un coup qui sont par terre, on prend les mêmes et on recommence.

Allez dan, après ça, avoir connaissance dans les dièses de bonne aventure ! La défunte année 1932 laissera comme les autres des bons et des mauvais souvenirs. Pour les amateurs de pinard, 1933 sera une année maousse pépère ; pour les paisans, 1933 aura point contribué à grossir leur bas de laine — beaucoup s'en faut ! De tout les événements sensationnels, on se rappellera pu que des noms d'Hitler - Mussolini - Germaine Tilot - Oscar Dufrenoy et Violette Nozière... Et pis c'est tout, on pensera à autre chose.

Hureusement que c'est question, à la Société des Nations, depuis 1931, de réformer le calendrier, afin de « stabiliser les fêtes mobiles ». On a étudié ben des projets que j'vous contais p't'être un jour, comme c'tui là de faire dans l'année 13 mois de 28 jours. On cherche que chaque année le 14 juillet tombe un samedi — c'est si important pour ceusses qui vont s'promener ! Pourquoi qui nous promettrait point... la semaine des quatre jeudis !

En attendant, vive 1934 — j'vous la souhaite bonne et heureuse et le paradis à la fin de vos jours, j'ose point vous biser tertous, mais le cœur y est c'est la même chose !

maître jennost

LA POULE EN HIVER

L'hiver ramène l'attention sur une question pleine d'intérêt à la campagne : l'hygiène du poulailler et la ponte si précieuse à cette époque. Malgré les procédés de conservation des œufs de plus en plus employés dans l'économie ménagère et dont certains donnent la plus large satisfaction, il est évident que rien ne vaut l'œuf frais. Or, la conservation, fût-elle la plus recommandable, ne permettra jamais de garder à l'œuf toute sa fraîcheur, toute sa saveur et toutes ses qualités. Il importe donc, si l'on veut profiter des prix relativement élevés que l'œuf frais atteint dans les mois d'hiver, s'ingénier à développer la ponte. Pour cela, plusieurs conditions sont indispensables : élever les poules d'une race pondueuse ; avoir sous la main des sujets d'âge propice ; leur assurer un bon logement et une nourriture appropriée.

Certaines races étrangères de poules, les Langshan, notamment, possèdent la faculté de donner assez régulièrement des œufs en hiver. Mais en prenant les précautions nécessaires, on peut aussi obtenir une ponte d'hiver régulière avec nos races françaises, surtout les plus pures, parce que, au point de vue de la ponte, des croisements incoordonnés leur ont fait perdre plutôt qu'augmenter leurs aptitudes naturelles autrefois bien accentuées.

Il faut avoir aussi sous la main, avons-nous dit, des sujets d'un âge convenable. Au commencement de l'hiver, les vieilles poules, et nous désignons par là toutes celles qui sont âgées de plus d'un an, celles qui ont pondu dans le cours de l'été, subissent la mue. Leurs plumes tombent et sont remplacées par de nouvelles dont la croissance fatigue beaucoup l'animal. Il en résulte un amaigrissement plus ou moins sérieux, suivant les conditions dans lesquelles vivent les poules, et quelquefois un état maladif qui va jusqu'à amener la mort. Pour si bien, d'ailleurs, que la crise soit supportée, sous notre climat plutôt humide, il est assez rare que les poules qui ont mué en automne recommencent une ponte suivie avant le mois de février. Voilà pourquoi les œufs sont rares en hiver.

Il faut, pour en obtenir avec une certaine abondance, avoir le soin de réserver, comme pondueuses de décembre et de janvier, des poulettes des premières couvées de printemps. Ces poulettes, au moment où elles terminent leur croissance, se distinguent des sujets d'un âge plus avancé par une grande fraîcheur de plumage et de la crête ; elles conservent un grand appétit, commencent à pondre dès qu'elles sont formées, c'est-à-dire quand l'ovaire est suffisamment développé pour produire l'œuf et peuvent donner de 18 à 22 œufs chacune pendant chacun des mois d'hiver. A quelle époque sont-elles formées ? Cela dépend de la race, et de l'élevage. Pour les poules des grandes races, comme celles de Barneveld ou de La Flèche, dont le développement n'est complet, à sept mois, qu'avec une alimentation copieuse dès le jeune âge, les éclosions devront remonter à la fin de mars ou aux premiers jours d'avril. Pour les poules de la Bresse, les éclosions peuvent avoir eu lieu en mai. Même les poulettes de cette race, nées dans les premiers jours de juin, pourront pondre dans le courant de novembre, si leur alimentation les a poussées à une croissance rapide. Il ne faudrait cependant pas croire que l'on pourrait sans inconvénient faire des couvées beaucoup plus tôt que nous l'indiquons : nées de janvier en mars, la plupart des poulettes de races de moyenne taille feront une ponte peu abondante dans le cours de l'été et se comporteront ensuite comme les poules âgées de plus d'un an, c'est-à-dire qu'elles subiront une mue en automne et ne pondront pas ou bien pondront peu dans le courant de l'hiver.

Les sujets choisis dans les conditions que nous venons de dire, la production des œufs n'est-elle qu'une question de logement et de nourriture.

Mais c'est le logement qui importe surtout, car on peut dire que ce qui contribue le plus à empêcher la poule de pondre en hiver, c'est le froid aux pattes. Aussi est-on contraint, pour mettre les pondueuses et toute la volaille en général à l'abri du froid et de l'humidité, de les tenir

dans un espace couvert, protégé contre les vents du Nord et de l'Ouest, tandis qu'au Midi il n'est fermé que par un grillage à claire-voie. L'espace couvert peut n'être pas bien considérable puisqu'un mètre carré peut suffire pour deux poules ordinaires. Sur le sol on répandra des feuilles sèches, ou mieux, de la balle de blé ou d'avoine. Dans un coin du hangar sera placé le poulailler, on aura répandu une couche de fumier bien sec, afin de maintenir une température constante. Si le fumier était humide, il se produirait des fermentations qui élèveraient la température au delà du degré nécessaire et vicieraient l'air. Aussi est-il bon de mélanger au fumier une certaine quantité de feuilles sèches.

La nourriture doit être variée et se rapprocher autant que possible de celle que la poule ramasse elle-même de préférence quand elle picore en liberté autour de la ferme. C'est pourquoi les débris de ménage, miettes de pain, restes de légumes, de salades, ainsi que les déchets de viande et les os broyés constituent une excellente alimentation. Aux grains que l'on donne d'ordinaire, avoine et maïs, il sera bon d'ajouter, de temps à autres, de petites quantités de graines oléagineuses de chenevis ou de lin. En outre, pour favoriser l'élaboration du carbonate de chaux nécessaire à la formation de la coquille, il est pratique de jeter sous le hangar-abri des débris de vieux mortier de chaux ou des coquilles d'huîtres brisées. Ne pas arroser, comme on le fait parfois, les grains avec un lait de chaux ; c'est un procédé plutôt nuisible à la ponte et à la qualité de ses œufs.

Jean D'ARAUDES,
Professeur d'agriculture.

Recensement des Classes 1933 et 1934

Les jeunes gens nés du 1^{er} juin au 31 décembre 1913 (classe 1933) et ceux nés du 1^{er} janvier au 31 mai 1914 (classe 1934) devront venir se faire inscrire sur les tableaux de recensement du 3 au 15 janvier 1934, dernier délai. Ils devront être munis du livret de famille de leurs parents.

Déclarez vos Chevaux, Juments et Voitures hippomobiles

Les propriétaires de chevaux, juments, mules et mules, ainsi que véhicules hippomobiles, devront obligatoirement faire la déclaration prévue avant le 16 janvier 1934, dernier délai. Le fait d'avoir déclaré ses animaux et véhicules les années précédentes ne dispense pas de faire la nouvelle déclaration qui est obligatoire chaque année.

La Clôture générale de la Chasse

La clôture générale de la chasse à tir est fixée au dimanche 7 janvier, à la chute du jour.

Sont toutefois permises :
1° Jusqu'au 15 mars inclus, la chasse à la bécasse, mais seulement dans les massifs forestiers d'au moins cinq hectares d'un seul tenant.
2° Jusqu'au 31 mars 1934 inclus, la chasse à courre, à cors et à cris ;
3° Jusqu'au 31 mars 1934 inclus, la chasse au gibier d'eau y compris les pluviers et des vanneaux avec ou sans chiens d'arrêt. En dehors de la période d'ouverture générale et en temps de neige, le gibier d'eau ne pourra être chassé qu'en bateaux ou sur le bord des fleuves, rivières et canaux, lacs, étangs, marais non desséchés, sans que le chasseur puisse s'écarter à plus de 30 mètres des rives ;
4° Toute l'année, la chasse des oiseaux de mer, jusqu'à 100 mètres du rivage. Le transport et la vente des lapins de garenne morts seront libres en tout temps.

Les propriétaires, possesseurs, fermiers et détenteurs du droit de chasse sont autorisés d'une façon générale à détruire et à faire détruire sur leurs terrains, les sangliers en tout temps et par tous les moyens, sauf le poison, qui ne doit être employé qu'après autorisation préfectorale.

En vue d'empêcher la destruction des oiseaux utiles à l'agriculture, il est interdit de laisser errer les chats dans les campagnes et laisser divaguer les chiens.

316 ŒUFS EN UN AN !

Les résultats du 10^e Concours de ponte rendent évident le très grand progrès réalisé par les éleveurs français qui pratiquent la sélection méthodique basée sur le contrôle journalier de la production des œufs au moyen des nids-trappes.

Pour la première fois en France, on a observé officiellement une production individuelle en 48 semaines, de 300 œufs, du poids moyen de 55 grammes. La poule qui détient ce record est une Wyandotte blanche appartenant à M. Ponsignon-Riu, à Chamesson (Côte-d'Or) ; elle a au surplus, dans une période complémentaire de quatre semaines, pondu 16 œufs, ce qui porte sa production, pour sa première année de ponte, à 316 œufs. Le lot de cinq poules dont elle faisait partie, a pondu au total 1.632 œufs en 48 semaines, soit en moyenne 250 pour chacune d'elles.

Le prix Henri de Rothschild a été décerné à M. Huan, à Gambais (Seine-et-Oise) pour sa poule Gâtienne qui a obtenu 201 points avec 255 œufs du poids moyen de 61 grammes. Trois poules de la même race, ou même éleveur, ont pondu chacune, en moyenne, 232 œufs du poids moyen de 64 grammes.

Vers la surproduction agricole ?

D'après les statistiques du Ministère de l'Agriculture, la culture du blé, du méteil, de l'avoine, du seigle, de l'orge et du maïs a couvert en France les surfaces suivantes (en hectares) :

Moyenne 1901-1910.....	13.983.680
Moyenne 1922-1931.....	10.790.417
Année 1932.....	10.665.390
Année 1933.....	10.619.060

Les surfaces accusent donc, en 1933, une réduction de 2 millions 400.000 hectares environ, soit 19 % de moins qu'avant la guerre.

Quant à la production totalisée de ces diverses cultures, elles a atteint (en quintaux métriques) :

Moyenne 1901-1910.....	166.352.356
Moyenne 1922-1931.....	147.284.740
Année 1932.....	163.615.660
Année 1933.....	176.094.500

Ces chiffres confirment, pour la période d'après guerre, l'importance relative des récoltes des années 1932 et 1933 considérées comme exceptionnelles : ses récoltes sont en effet supérieures à celles de la période de 1922-1931 de 15 % environ. Cependant il faut noter que les récoltes exceptionnelles de 1932 et de 1933 ne dépassent que de très peu la production moyenne de la période d'avant guerre : la moyenne des deux années 1932-1933 ressort à 169.855.060 quintaux métriques, soit 2 % à peine de plus que la production annuelle moyenne de la période décennale d'avant guerre 1901-1910. Ces chiffres paraissent donc indiquer que les productions des années 1932 et 1933, considérées comme record, correspondent simplement à la production moyenne de la période d'avant guerre.

(Communiqué par le Secrétariat de l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture, Paris).

Le bon Cidre

Le cidre est une boisson saine, dont les propriétés hygiéniques sont incontestables.

Les vitamines indispensables à toute alimentation rationnelle, abondent dans le cidre ; Dieulafoy considérait le cidre comme la providence des arthritiques et en permettait l'usage aux gouteux à l'exclusion de toute autre boisson fermentée ; d'autre part, le D^r Denis-Dumont, de la Faculté de Caen, a établi nettement que les populations des régions cidricoles sont immunisées contre les calculs, la gravelle et la pierre.

A côté de cette action diurétique remarquable, le cidre a aussi une action bactéricide vigoureuse. C'est ainsi que le bacille de la typhoïde disparaît rapidement dans le cidre.

Concours des Vins de Loire-Inférieure au Concours général agricole de Paris

Les Viticulteurs de Loire-Inférieure désireux de participer au grand Concours des Vins, qui aura lieu en mars 1934, à Paris, sont priés de se faire inscrire d'urgence et de nous demander les feuilles de déclarations, individuelles ou collectives, 2, rue Scribe, à Nantes.

Il faut que nous remettions toutes les déclarations à la Préfecture, le 15 janvier, dernier délai.

Notre Confédération Générale des Vignerons — groupe de la Loire-Inférieure — organisera, à ses frais, un magnifique stand, dans l'enceinte du Concours Général Agricole de Paris. Il est nécessaire que tous les bons vignerons soient représentés, en y envoyant les meilleurs vins de la dernière récolte. Notre stand de la C.G.V.C.O. représentera ainsi dignement notre beau département de Loire-Inférieure et y fera goûter et apprécier nos excellents vins à la clientèle parisienne et étrangère.

D'autres instructions paraîtront ultérieurement. Mais hâtez-vous de vous faire inscrire et de retourner vos déclarations avant le 15 janvier 1934. Qu'on se le dise !

R. FAIVRE,
Secrétaire de la C.G.V.C.O.

La 2^e Session ordinaire des Chambres d'Agriculture

En application de la loi du 3 janvier 1924, qui les a instituées, les Chambres départementales d'Agriculture tiennent leur deuxième session ordinaire annuelle au mois de décembre.

Le Sénat, dans sa séance du 13 décembre, a adopté sans débat une proposition de loi de M. le sénateur Joseph Faure, fixant que la deuxième session des Chambres aura lieu désormais au mois de novembre. Cette proposition sera soumise aux délibérations de la Chambre des députés.

Le Sénat, dans sa séance du 13 décembre, a adopté sans débat une proposition de loi de M. le sénateur Joseph Faure, fixant que la deuxième session des Chambres aura lieu désormais au mois de novembre. Cette proposition sera soumise aux délibérations de la Chambre des députés.

Le Blé et ses Issues

Leur valeur alimentaire et leur emploi dans la nourriture des animaux de ferme et de basse-cour

Les deux dernières récoltes de blé (1932 et 1933) ont été, en France, de beaucoup supérieures aux besoins annuels. Comme la situation du marché mondial rend peu intéressantes les exportations de cette céréale et que, d'autre part, notre pays peut connaître plusieurs années excédentaires successives, les agriculteurs doivent, dès maintenant, s'ils veulent bénéficier, dans les années prochaines, d'un cours du blé satisfaisant, modifier leurs méthodes culturales et commerciales.

Mais ils doivent, en outre, s'attacher à réserver, dans la plus large mesure possible, les stocks existants de grain. Dans ce but, ils peuvent faire consommer par leur bétail du blé, ainsi que les sous-produits de la mouture de celui-ci.

I. — LE BLÉ

Si le blé ne rentre qu'exceptionnellement dans les rations de nos animaux domestiques, ce n'est pas qu'il y présenterait le moindre inconvénient, mais c'est uniquement, au contraire, parce que ses qualités propres le faisaient réserver, jusqu'à aujourd'hui, pour l'alimentation humaine et qu'on s'est toujours fait quelque scrupule, surtout depuis la guerre, à le détourner de cette destination.

Les circonstances économiques actuelles permettant, et même indiquant l'utilisation du blé pour l'alimentation du bétail, c'est pour le cultivateur ou l'éleveur, surtout s'il bénéficie de la prime de dénaturation prévue par la loi du 14 avril 1933 (50 francs par quintal), une véritable aubaine dont il doit savoir tirer profit par l'intermédiaire de son cheptel vivant.

Il n'est pas d'aliment d'usage plus universel que le blé,



VINS DE VOUVRAY : La Foire aux Vins de Vouvray se tiendra dans cette charmante petite ville de Vouvray (Indre-et-Loire), les 6 et 7 janvier. Les viticulteurs, groupés en Syndicat de défense, présenteront directement les vins de leur récolte aux acheteurs.

SALON DE LA MACHINE AGRICOLE : Le 13^e Salon se tiendra du mardi 23 au dimanche 28 janvier 1934, au Parc des Expositions, Porte de Versailles, à Paris.

CONSERVES D'ASPERGES : Devant la concurrence américaine, la fabrication des conserves a périclité en France ; alors qu'avant guerre 39 usines travaillaient 2.000 tonnes d'asperges fraîches et occupaient 3.200 ouvriers, on ne trouve plus en 1931 que 18 usines avec 400 ouvriers travaillant 400 tonnes seulement d'asperges fraîches.

ET NOS CHEVAUX : Les 1.000 à 1.500 chevaux que l'armée suisse achète chaque année à l'étranger viennent en presque totalité d'Irlande, nos voisins semblant ignorer les ressources de notre élevage.

VINS DE CALIFORNIE : Dans le but d'intensifier la production vinicole, la « Reconstruction Finance Corporation » a décidé de consentir des prêts importants aux viticulteurs. Une première somme de plusieurs millions de dollars va être mise à la disposition de l'industrie vinicole de Californie.

L'ELEVAGE EN ITALIE : Un plan quinquennal prévoit la fixation de certains types bovins d'après les buts devant être poursuivis par les éleveurs. Le plan réglemente l'utilisation des taureaux et des vaches castrées à la reproduction.

Le blé peut être donné à tous les animaux de la ferme.

Le blé, aliment-type de l'homme, est un aliment de tout premier ordre pour le bétail.

Si on mesure les besoins alimentaires de l'homme et de nos mammifères domestiques en protéines, graisses, hydrates de carbone et matières minérales et si on compare ensuite les chiffres obtenus avec la composition des divers aliments habituels, on s'aperçoit que seuls le blé et le lait se rapprochent suffisamment de la norme exigée.

On peut dire, en somme, que si les circonstances obligeaient à nourrir un homme ou un mammifère quelconque avec un aliment unique (ce qui n'est, évidemment, pas recommandable pour beaucoup de raisons), c'est au lait ou au blé qu'il faudrait s'adresser.

On reproche principalement à l'alimentation prédominante en blé, et surtout en pain, de rompre certains équilibres alimentaires (équilibres acido-basique et phospho-calci-que) et, par là, d'accroître la déminéralisation organique.

Mais c'est un reproche commun à toutes les céréales qui, si elles sont consommées en excès, se montrent, de ce fait, plus ou moins rachitiques.

Le blé ne présente sur les autres céréales aucune infériorité ; nous ne saurions faire état ici du prétendu principe excitant de l'avoine : l'avoine, qui reste encore à l'heure actuelle un composé purement hypothétique sinon chimérique.

Le tableau suivant indique les taux d'après lesquels doivent être opérées les substitutions :

Pour remplacer un k^o il faut :

d'avoine 0 k. 850 de blé

d'orge 0 k. 900

de son 0 k. 640

de tourteau d'arachide 1 k. 100

Nos belles Familles rurales



Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier Bulletin, M. et M^{me} CLEMENT BOURDAUD, cultivateurs au Couray, commune de Derval, ont obtenu le prix Cognac-Jay de 29.000 francs pour la Loire-Inférieure.

M. et M^{me} Clement Bourdaud, qui ont élevé 13 enfants, sont partie de notre grande famille terrienne du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure. Notre Association est fière de les compter parmi ses membres et leur adresse, en cette circonstance, ses bien vives félicitations et ses vœux de bonheur.

Le Blé et ses Issues

(SUITE)

EMPLOI DU BLÉ

Le blé employé dans la nourriture des animaux est sans danger, à condition d'être introduit progressivement dans les rations et substitué proportionnellement en poids et non en volume aux denrées qu'il remplace. Néanmoins, il est préférable que la quantité donnée ne dépasse pas le tiers de la totalité des aliments concentrés de la ration.

Le blé peut être administré de diverses façons :

A) A l'état de grain entier : malheureusement beaucoup de grains échappent à la digestion et se retrouvent intacts dans le fumier. On facilite la mastication et l'insalivation et on augmente, dès lors, la digestibilité en mélangeant le blé avec de l'avoine ou avec de la paille hachée.

b) La réduction en farine grossière et entière, 100 pour 100, fournit un produit de haut choix pour les bovins, les porcs et les jeunes animaux et qui est bien accepté par toutes les espèces. Il n'est pas intéressant d'employer la farine fine qui empâte la bouche des animaux, cause une soif très vive et se trouve, en partie, délaissée.

La farine est donnée en dilution dans l'eau ou en mélange avec d'autres aliments divisés.

c) Plus avantageuse encore, la cuisson est l'une des meilleures préparations du blé, pour tous les animaux et pour tous les services, surtout pour l'engraissement des bovins et des porcs.

d) Elle n'est dépassée que par la panification qui permet d'incorporer au blé des aliments variés, tourteaux, farines diverses ou bien mélanges et même marc de pommes, et qui présente le maximum d'avantages lorsque les frais de fabrication ne sont pas trop onéreux.

e) Notons enfin la possibilité de donner aux animaux un aliment minime digestible et riche en vitamine de reproduction (vit. E) sous forme de blé germé.

RATIONNEMENT COMPORTANT DU BLÉ

Certaines précautions doivent être prises pour éviter les accidents de surcharge, de congestion, de calcule rénale, accidents pouvant du reste survenir avec n'importe quelle céréale donnée d'une façon inconsidérée, en des rations mal équilibrées.

Il convient tout d'abord de se rappeler que le blé étant de grande valeur nutritive, et d'un poids spécifique élevé, il faut en tenir compte lorsqu'on donne le blé à la mesure et non au poids.

Quelle erreur grossière et dangereuse commettrait celui qui, par exemple, remplacerait les dix litres d'avoine journaliers d'un cheval par dix litres de blé !

On se rapprocherait de la normale, dans la plupart des cas, en donnant un litre de blé pour deux litres d'avoine.

CHEVAUX

Il n'y aurait aucun inconvénient réel à remplacer par du blé la totalité de la ration d'avoine habituelle des chevaux, toutes proportions gardées.

Mais le maximum de profit sera obtenu en mélangeant les deux grains, ce qui en améliorera la mastication.

Si, par hasard, on apercevait dans les crachats des grains non mastiqués et, par conséquent, inutilisés, il conviendrait de recourir à l'aplatissage après s'être assuré toutefois de l'intégrité de l'appareil dentaire.

Voici, à titre d'exemple, quelques rations comportant du blé :

Pour poulains de 2 ans : Foin, 4 k.; blé, 2 k. 5; carottes, 2 k.; topinambours, 2 k. — Ou : Foin, 2 k. 5; blé, 2 k. 5; trèfle (herbe), 15 k. — Ou : Foin, 4 k.; blé, 2 k. 5; son mélassé, 1 k. — Ou : Foin, 4 k.; avoine, 1 k.; blé, 2 k. 5.

Pour chevaux de trait léger : Foin, 5 k.; blé, 5 k. — Ou : Foin, 4 k.; blé, 5 k.; carottes, 2 k.; topinambours, 2 k. — Ou : Foin, 3 k.; blé, 5 k.; trèfle (herbe), 20 k. — Ou : Foin, 4 k.; avoine, 1 k.; blé, 5 k.

Pour chevaux de gros trait : Foin, 8 k.; blé, 5 k.; son mélassé, 1 k. — Ou : Foin, 8 k.; avoine, 3 k.; blé, 3 k. — Ou : Foin, 4 k.; avoine, 3 k.; blé, 3; trèfle (herbe), 20 k. — Ou : Foin, 8 k.; avoine, 1 k.; blé, 3 k.; carottes, 3 k.; topinambours, 4 k.

Paille à volonté dans toutes les catégories.

Ration pour cheval poussif (pour éviter la surcharge), suivant le format :

Foin arrosé d'un litre ou deux d'eau salée (une cuillerée à soupe par litre) s'il est poussiéreux : 2 k. à 4 k.

Son mélassé (auquel on peut incorporer tous médicaments utiles : soufre, acide arsénieux, térébenthine, noix vomique, etc.) à 1 k., 500 à 2 k.

Avoine : 2 k. à 3 k., blé : 4 k. à 5 k.

BOVINS

Pour ces animaux à mâchoires mal armées et à mastication toujours défectueuse, il est à recommander de cuire les grains ou de les concasser grossièrement.

La transformation du blé en farine grossière et entière, 100 pour 100, serait surtout recommandable ;

elle permettrait de donner des bûches riches, digestibles et aqueuses, surtout précieuses pour les veaux et les vaches laitières. Pour l'engraissement, le grain entier cuit est la meilleure forme sous laquelle il conviendrait de le faire prendre ; il constituerait alors un aliment de choix.

Lorsqu'on fait cuire le blé, comme toute substance amylacée, il faut laisser au grain d'amidon le temps de se gorgier d'eau, d'augmenter considérablement de volume, de faire éclater le grain. On aura intérêt à saler l'eau de cuisson, ce qui, en élevant le point d'ébullition, permettra une cuisson plus parfaite et plus rapide. En même temps, la sapidité du grain se trouvera augmentée.

Dans les rations qui vont suivre, les poids de blé indiqués s'entendent avant la cuisson.

EXEMPLES DE RATIONS

Pour aider au sevrage, veaux de 3 mois : Lait écrémé, 10 litres ; bon foin tendre, 1 kilo ; blé cuit ou farine entière, 1 à 1 k. 500.

Engraissement des bovins adultes, au début de l'engraissement : Foin, 6 k.; betteraves, 40 k.; balles de blé, 4 k.; blé éclaté, 3 k. — A la fin de l'engraissement : Foin, 6 k.; betteraves, 40 k.; balles de blé, 4 k.; blé éclaté, 5 à 6 k.

Paille à volonté dans les deux catégories.

Ration pour boeufs de travail : Foin, 8 k.; betteraves, 20 k.; balles de blé, 2 k.; blé éclaté, 5 k.

Pour vaches laitières (600 kilos) : Foin, 6 à 8 k.; betteraves, 30 k.; balles de blé, 3 k.; blé éclaté ou farine entière, 1 à 4 k. (suivant la production en lait).

FORMULES UTILES

Pour ranimer la rumination : Blé cuit éclaté et salé, 3 k.; poudre de gentiane, 15 gr.; poudre de quinquina, 15 gr.; bicarbonate de soude, 2 cuillerées à soupe.

Mélange reconstituant (après vclage par exemple) : Blé, 3 k.; graine de lin, 0 k. 200 ; sel, une cuillerée à soupe. Faire bouillir 3 heures et ajouter : Sucre, 0 k. 200 ; vin ou café fort, 1 litre. Donner tiède.

Mélange apéritif : Graine de foin, 1 k.; eau bouillante, 5 litres. Couvrir, laisser infuser une heure et ajouter : Blé cuit éclaté et salé, 1 k.

Mélange laxatif : Graine de lin, 0 k. 500 ; blé, 1 k.; eau, 5 litres. Faire bouillir 3 heures et ajouter : Sulfate de soude, 2 poignées.

MOUTONS ET CHÈVRES

Les ovins, et surtout les caprins, sont parmi les ruminants qui mastiquent le mieux ; il ne sera donc pas absolument nécessaire pour eux de cuire le grain, sauf peut-être pour les jeunes.

EXEMPLES DE RATIONS

Agneaux de 3 à 4 mois : Foin, luzerne, etc., 0 k. 500 ; betteraves, 1 k. 500 ; blé éclaté, 0 k. 300. Paille à volonté.

Moutons adultes : Foin, luzerne, etc., 1 k. 500 ; betteraves, 3 k.; blé, 0 k. 400. Paille à volonté.

PORCS

Le porc peut être un gros consommateur de blé.

On peut même concevoir, sans aucun risque, l'engraissement du porc uniquement au blé avec adjonction de quelques kilos de verdure (trèfle par exemple). Le grain sera donné cuit ou concassé, ou réduit en farine entière.

Il n'en sera pas de même pour l'élevage à cause des propriétés rachitiques des céréales (déséquilibres acido-basique et phosphocalcique). Dans ce cas, il faudra ajouter de la vitamine D ou de la chaux ; ce dernier élément sera donné de préférence sous forme de carbonate (poudre d'os), le blé étant déjà très riche en phosphore. Le lait écrémé et les pommes de terre sont également un bon correctif.

EXEMPLES DE RATIONS

Porclets de 4 à 6 semaines : Lait écrémé, 3 litres ; blé éclaté ou farine entière, 300 à 400 gr.; craie pulvérisée, une cuillerée à café. Donner en trois repas.

Porclets de 2 mois : Lait écrémé, 5 litres ; pommes de terre cuites, 0 k. 500 ; blé cuit ou farine entière, 0 k. 500 ; craie pulvérisée, une cuillerée à café.

Porcs à l'engrais : Lait écrémé, eaux grasses, 6 à 10 litres ; pommes de terre cuites, 2 à 3 k.; blé éclaté ou farine entière, 2 à 3 k.; verdure (trèfle, etc.), à volonté.

(A suivre).

La Conservation des pieux et piquets de clôture

On emploie plusieurs moyens pour assurer, autant que possible, la conservation des pieux.

Le plus ancien consiste à carboniser la partie qui doit être mise en terre, il suffit de présenter la surface à carboniser dans une flamme claire et vive.

On goudronne quelquefois les pieux, il faut employer le goudron très chaud, mais cela ne protège que la surface et n'a pas une longue durée.

On peut également plonger le bois dans une solution de sulfate de cuivre à 7 ou 8 % et le laisser séjourner dans ce bain pendant une semaine environ.

Ce procédé ne vaut pas celui par le vide, employé dans les grandes usines, à reussir mieux sur les bois résineux que sur les autres, car le sulfate de cuivre et la résine forment un composé insoluble qui empêche l'eau d'attendre le bois.

Il existe aujourd'hui des produits conservateurs avec lesquels on badigeonne les pieux dans leur entier, mais le bois doit être bien sec pour qu'ils pénètrent bien. Cette pénétration est facilitée et augmentée en employant le produit chaud.

Le Vigneron devant la Loi

Petite brochure contenant tous les renseignements pratiques, depuis la définition légale du vin jusqu'à la dernière législation sur la Viticulture et le Commerce des Vins. On peut se procurer cette brochure, de M. Paul Garnier, pour 2 fr. 50 au siège du Syndicat, 2, rue Scribe, à Nantes, ou 3 fr. pour envoi franco.

MALADES POURQUOI SOUFFRIR ?

L'Octozone

NOUVEAU GAZ RADIOACTIF donne des merveilleux résultats même dans les cas les plus rebelles

Albumine, arthritisme, blennorrhagie, constipation, dépression nerveuse, diabète, eczéma, entérite, furonculose, hypertension, métrite, paralysie, plaies, prostatite, psoriasis, panaris, rhumatismes, sciatique, ulcères varicelleux.

Consultations tous les jours, sans lundi, par médecin spécialisé, au CENTRE DE TRAITEMENTS par l'OCTOZONE

Nantes, 10, rue Lafayette, téléph. 147.63 Notice sur demande.

La Vie Syndicale

Blain

Dimanche 31 décembre, à 9 h. 30 du matin, Salle de l'Hôtel de la Gerbe de Blé, à Blain, grande réunion syndicale. Conférence par M. R. Faivre. Questions diverses. Tous nos adhérents sont priés d'y assister.

Ligné

Dimanche 7 janvier, à 8 h. 30 du matin, Salle de la Mairie, à Ligné, réunion des membres du Syndicat. Conférence par M. R. Faivre. Tous nos adhérents sont priés d'y assister.

Saint-Marc-sur-Mer

Les membres du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée générale de leur groupement, le 21 janvier 1934, à 14 heures, à Saint-Marc, salle de l'Ancien Bureau de Tabacs.

M. Faivre, directeur technique du Syndicat Central des Agriculteurs de Nantes, et M. Luce, de l'Immaculée, y assisteront et y feront une causerie qui intéressera certainement tous les cultivateurs.

Geneston

A la suite de l'intéressante réunion syndicale de dimanche dernier, M. FENEUX LEON, au bourg de Geneston, a été nommé Agent du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et de la Coopérative. Tous nos adhérents de Geneston peuvent désormais s'adresser à M. Feneux Léon.

Notre-Dame-des-Landes

M. LOUIS GUILLARD, au bourg de Notre-Dame-des-Landes, est nommé Agent du Syndicat des Agriculteurs et de la Coopérative. Nos adhérents de la région pourront s'adresser désormais à M. Louis Guillard.

Clisson

M. GEORGES BATARD, à la Trinité de Clisson, est nommé Agent du Syndicat Central et de la Coopérative pour la région de Clisson.

Roche-Blanche

M. P. MARTIN, à Roche-Blanche, par Saint-Herblon, est nommé Agent du Syndicat Central et de la Coopérative.



MON PETIT JARDIN

AU JARDIN FRUITIER

Les Espaliers et les Contre-Espaliers

Un jardin fruitier type est entouré de murs, n'oublions pas que deux très bonnes expositions sont celles du Sud ou Midi et de l'Est. Les murs protégeront efficacement les espaliers des pluies et des vents de Nord et Nord-Ouest. Ils absorbent la chaleur au profit des fruits qui croissent sur les arbres qui y sont adossés. Le sommet d'un bon mur d'espalier sera couronné d'une ligne de tuiles faisant saillie de 8 à 10 cm., on nomme cet abri chaperon. Il protège la maçonnerie et les espaliers, un bon mur consacré à cet usage a 2 m. 50 à 3 m. de hauteur et 0 m. 40 d'épaisseur environ.

Dans le Nord et le Centre on emploie les murs de refend, ils sont dirigés du Nord au Sud, les jardins créés aussi sont compartimentés, on accède de l'un dans l'autre par une petite porte comme les fameux « onze » de Versailles au « Vieux Potager du Roy », ce chef-d'œuvre unique au monde, témoin de la grandeur de vus d'un La Quintinie et d'un Louis XIV.

LES ESPALIERS

Un espalier est donc en fait une culture d'arbres de formes plates adossés contre un mur qui sert d'abri et de soutien. Des fruits d'espaliers sont forcément plus beaux et plus précoces que ceux de plein air. Dans le Nord de la France, sans des espaliers on serait privé de bien des bons fruits et de bien des espèces délicates.

Dans les pays à gypse, tels que certains coins de la région de Paris, on use du palissage à la loque, c'est-à-dire qu'on « crucifie » en quelque sorte les arbres en prenant branches et ramilles dans des boucles d'étoffe, les bouts de ces lambeaux sont fixés dans la plâtre épais du mur par une pointe, sinon il faut attacher ces branches et ramilles à des treillages. Jadis on avait des treillages en bois, assez grossiers, sur un rectangle soit en losange, puis on tenta les treillages en fil de fer, mais on s'aperçut vite que l'idéal était le treillage mixte, formé de lignes horizontales de fil de fer n° 16, tendues à 0 m. 50 ou 0 m. 75 les unes au-dessus des autres. On fixe dessus verticalement des baguettes de sapin refendues bien droites de 14 m/m d'épaisseur sur 12 m/m de largeur. L'écart sera de 0 m. 25 entre ces baguettes, pour une culture de pêcher, de vigne, de groseillier ; de 0 m. 30 pour les autres espèces fruitières.

LES CONTRE-ESPALIERS

Dans le contre-espalier on a aussi des formes plates mais appliquées sur un simple treillage de plein air et non plus contre un mur. Avec des contre-espaliers bas on peut entourer des carrés de légumes dans des jardins un peu vastes.

Avec cette méthode on a une grande partie des avantages de l'espalier, les arbres s'y mettent facilement à fruit, car bien éclairés et bien aérés, les branches fixées au treillage n'y sont pas secouées par les grands vents. On peut les protéger facilement par des auvents et des toiles ; par contre, ils nécessitent un certain matériel et coûtent assez cher, utilisant bien le terrain, les espaliers et contre-espaliers donnent le maximum de rendement de fruits sur un petit espace.

Deux emplois des contre-espaliers. — On les emploie soit sur les plates-bandes qui bordent les allées, ou bien dans les carrés des jardins en plantation compacte. Sur les plates-bandes qui ont souvent 1 m. 50 de longueur, on les met au milieu ou à 1 m. de l'allée, alors dans ce cas, on plante un cordon horizontal de poiriers ou de pommiers à 0 m. 20 de la bordure de l'allée. En plein carré et plantation suivie, on en fait des lignes parallèles et écartées les unes des autres.

BACHES

Une bonne bache est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, cellards cuivre tous les mètres, 1950 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras..... 10 80
Lin et Jute : vert gras..... 11 55
Lin : vert gras..... 12 00
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou enduit..... 13 05
N° 2 vert gras ou cachou enduit..... 15 25
N° 3 vert gras..... 17 50
N° 4 vert gras..... 18 30
Coton : A vert gras..... 12 90
B vert gras..... 14 70
C vert gras..... 16 30
D vert gras..... 18 10

Passer les commandes au Syndicat. Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les baches seront adressées sans marque.

Pour la C. N. P. P. T.

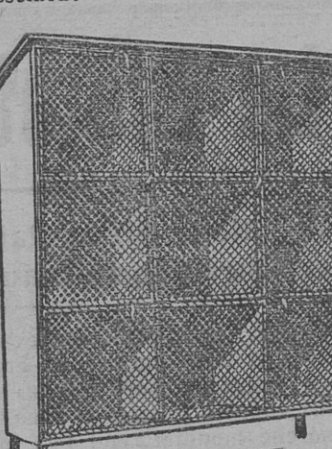
Le Délégué général,

du FRETAY.

Machines Agricoles

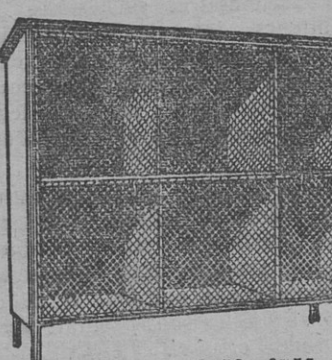
Clapier pratique

Clapier pratique, solide et économique ; armature entièrement en acier. Peinture deux couches de produit antirouille qui assure une préservation très longue des fers. Portes grillagées en fort fil galvanisé n° 8. Entourage en fibrociment épais et de bonne qualité absolument imputrescible. Cloisons également en fibrociment et démontables pour agrandissement des cases.



9 cases de 0°52x0°53x0°70

Prix : 530 francs



6 cases de 0°50x0°55x0°70

Prix : 390 francs

Pour les particuliers et petits éleveurs, nous pouvons fournir un type 2 cases à 150 francs, ou 4 cases à 280 francs.

Tous ces prix s'entendent rendus franco, gare de nos adhérents, et remise syndicale.

Devis spéciaux et constructions de tout POUILLIER et VOLIERES sur demande. S'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

HANGARS AGRICOLES

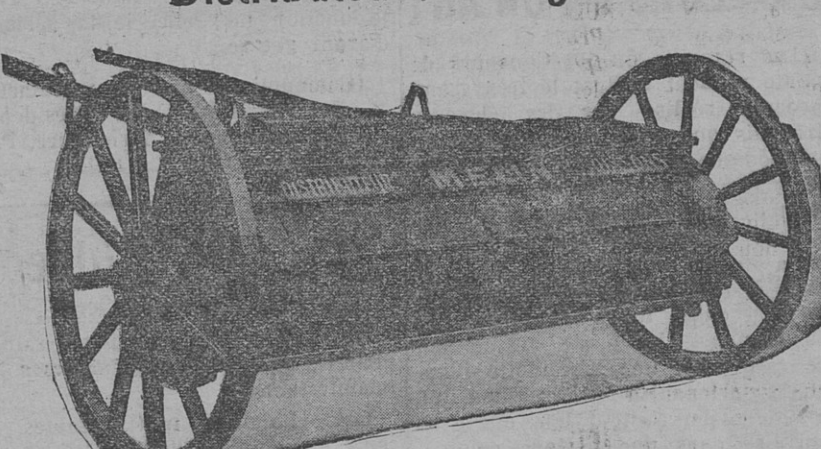
TOUT AGIER

12 Modèles différents

Pour vos HANGARS, GRILLES, CLOTURES, CLAPIERS, etc.

consultez-nous au Syndicat.

Distributeurs d'Engrais



Modèle courant. Commande du fond mouvant par un seul arbre. Bonne construction. Garantie trois ans. Larg. d'épandage : 1°50... 1.940 fr. 1°75... 1.970 fr. 2°... 2.000 fr. Supplément pour carters à bain d'huile des deux côtés : 100 francs. Prix franco gares grands réseaux. Remise à nos adhérents.

Coupe-Racines

Nouveaux coupe-racines brevetés, avec palier à billes auto-régulable, pratiques, durables et d'un fonctionnement parfait, avec le minimum d'effort. La longue douille du couteau forme réservoir d'huile et les billes sont totalement à l'abri des poussières et acides provenant de la betterave. Fonctionnement idéal et sûr, ne nécessitant aucun réglage.

N°	Désignation	Débit approximatif en kilos	Prix avec Courroies-Lames
1	Sur 3 pieds fer	500 à 600	260 fr.
1 bis	—	700 à 800	280 fr.
3	—	1.200	360 fr.
6	Bâti fonte p° m°	3.500	600 fr.

Prix départ usine. Remise à nos adhérents.

Scies à bûches

BATI BOIS : Modèle simple, pour sciage de bûches de 18 cm. de diamètre environ. Marchant au moteur ; débit en travers : 4 stères à l'heure, en deux traits. A cheval, sans table. Avec lame de 500 m/m... 435 fr. — 600 m/m... 485 fr.

Modèle combiné, avec table et chevalet pour sciage en long et en travers, fabrication parfaite. Avec lame de 500 m/m... 530 fr. — 600 m/m... 595 fr.

Modèle avec table à retour automatique. Avec lame de 500 m/m... 630 fr. — 600 m/m... 670 fr.

BATI FER : Paliers à billes, qualité supérieure. Modèle combiné à cheval et table. Avec lame de 500 m/m... 500 fr. — 600 m/m... 560 fr.

Pour poulies fixe et folle et débrièvement, majoration de 30 francs.

LAMES DE SCIES, seules ; denture droite, couchée, ou à crochets : Diamètre 500 m/m... 80 fr. 550 m/m... 105 fr. 600 m/m... 125 fr.

Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Machines à Laver

En tôle d'acier galvanisée. Sans fourneau, avec robinet : 405 fr. Avec fourneau et robinets : 730 fr. Avec moteur électrique et inverseur : 1.905 fr. Prix départ et remise aux Syndicats.

Pompes à Vin

Modèles à bras, pour vin et arrosage.

N° 1 débit 2.500 litres.....	285 fr.
N° 2 — 3.000 —.....	404 fr.
N° 3 — 5.000 —.....	475 fr.
N° 4 — 7.000 —.....	566 fr.

La pompe n° 1 ne convient que pour l'arrosage.

A partir du n° 2 les corps de pompes sont chemisés cuivre et le piston monté à guides. Les n° 1, 2 et 3 sont sur brouette à une roue ; le n° 4 sur chariot à deux roues.

Pompe spéciale pour vins et cidres :

Modèle à bras sur chariot, très pratique : une ligne droite pour l'aspiration et le refoulement.

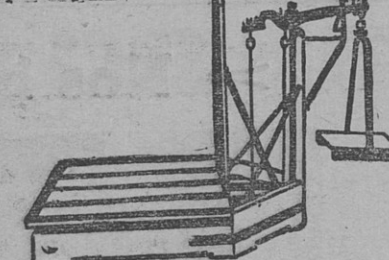
Chariot 2 roues
1 roue 2 roues
N° 2 débit 5.000 lit. 566 fr. 599 fr.
N° 3 — 7.000 — 656 fr. 689 fr.
N° 4 — 9.000 — 751 fr. 789 fr.

Ces prix s'entendent départ Nantes. Remise à nos adhérents.

Tuyaux — Raccords — Robinets

Basculés décimales

Bonne construction courante, Marque réputée



Forces	Poids	Chêne verni	Renforcé
100 kg.	140 fr.	158 fr.	176 fr.
200 —	162 »	185 »	203 »
300 —	182 »	225 »	252 »
500 —	261 »	315 »	356 »

Supplément pour crochet de sûreté : 15 fr. — Taxe de vérification première en sus. — Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Basculés Romaines

Equippées avec nouveau fléau breveté. Fabrication soignée.

Forces	Poids	Chêne verni	Renforcé
100 kg.	261 fr.	279 fr.	338 fr.
200 —	270 »	297 »	360 »
300 —	315 »	351 »	423 »
500 —	414 »	459 »	558 »

Taxe de vérification première en sus. — Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Basculés fariniers. Basculés pesés et basculés pesé-bétail : Nous consulter.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 25 Décembre 1933

ANIMAUX	Anes	Vaches	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2.782	2.600	6 90	5 10	3 80	7 50	4 15	2 80	1 90	4 65
Vaches.....	1.178	1.106	6 80	4 60	3 60	7 80	4 08	2 53	1 80	5 00
Taureaux.....	362	350	5 30	4 40	3 90	6 80	3 18	2 42	1 95	3 58
Veaux.....	1.488	1.400	10 10	7 80	5 80	11 40	6 05	4 45	3 20	6 85
Moutons.....	7.651	7.500	15 50	10 70	8 50	17 20	7 75	5 02	3 75	8 60
Porcs.....	1.638	1.638	8 42	8 00	6 00	8 88	5 90	5 60	4 20	6 20

Du Jeudi 28 Décembre 1933

ANIMAUX	Anes	Vaches	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1.075	1.000	7 00	5 10	3 80	7 60	4 20	2 80	1 90	4 70
Vaches.....	416	380	6 90	4 60	3 60	7 90	4 15	2 53	1 80	5 05
Taureaux.....	180	170	5 40	4 50	4 00	5 90	3 25	2 47	2 00	3 65
Veaux.....	1.711	1.600	10 40	8 10	6 10	11 80	6 25	4 50	3 35	7 08
Moutons.....	5.180	5.000	15 80	11 00	8 80	17 50	7 90	5 17	4 07	8 75
Porcs.....	1.531	1.531	8 44	7 72	5 72	8 56	5 70	5 40	4 00	6 00

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 4.892. — Maine-et-Loire, 205; Sarthe, 160; Mayenne, 180; Loire-Inférieure, 200; Indre-et-Loire, 30; Deux-Sèvres, 60; Vienne, 100; Vendée, 235; VEAU : 1.488. — Maine-et-Loire, 65; Sarthe, 205; Mayenne, 25; MOUTONS : 8.197. — Sarthe, 410; Loire-Inférieure, 70; Vienne, 220; Vendée, 100. PORCS : 1.638. — Maine-et-Loire, 155; Sarthe, 215; Mayenne, 20; Loire-Inférieure, 235; Indre-et-Loire, 60; Vendée, 60.

Il faut faire intervenir le riz dans les « rations » de votre bétail

Quel est en réalité le but assigné à la « ration » ?

Ce n'est, évidemment, comme d'habitude, l'imaginaire de remplir le vide du tube digestif, car cela, on pourrait parfaitement le faire en consommant de la paille de blé, non ? La ration doit, tout en satisfaisant à certaines règles d'hygiène, apporter à l'organisme les matériaux très divers qu'il exige impérieusement pour son entretien et sa production.

Un exemple situera exactement le problème de la « ration » : Vous ne faites pas un repas uniquement avec du pain et votre goût d'abord, l'expérience acquise ensuite, vous incitent à mélanger agréablement le pain, la viande, les légumes, le fromage, le sucre, le vin et les condiments minéraux comme le sel. Voilà une ration. Elle n'est certes pas parfaite. Mais ne croyez pas qu'il soit possible de la simplifier beaucoup, car tout cela en plus ou moins grande quantité est nécessaire. En effet, des travaux récents prouvent irréfutablement que les besoins de l'organisme sont très divers. Ils exigent par exemple des vitamines qui existent dans certains aliments et non dans d'autres. Et aussi des composés azotés qui doivent se présenter sous des formes très nombreuses (acides, bases, sels, etc.) et qui ne se substituent pas les uns aux autres.

Du reste l'expérience humaine conduit à modifier instinctivement les rations selon les individus, en choisissant parmi les aliments variés dont on dispose ceux qui doivent produire le meilleur effet en étant le mieux assimilés. C'est ainsi qu'on nourrit son bétail avec du foin, du sucre, puis des farines ; un malade et un vieillard, des pâtes et des aliments légers, alors que le travailleur constitue son menu de viande et de féculents.

Il y a de même un intérêt évident à composer les rations de bétail avec des éléments nombreux qui, bien que parfois très voisins, ne sont jamais semblables et se complètent heureusement : et à choisir parmi les aliments ceux qui conviennent le mieux à chaque catégorie d'individus.

Cela, vous le savez, car vous savez

qu'on ne fait jamais rien de bon en nourrissant les vaches exclusivement au foin, les chevaux uniquement avec de l'avoine. De vous-même, instinctivement ou par tradition, vous cherchez des rations aussi variées que possible. Ne vous dissimulez pas cependant que vous commettez des erreurs de rationnement, plus ou moins graves, et que vous exposez ainsi la plupart des cas.

Seuls des spécialistes ayant étudié les besoins réels des animaux et la composition biochimique des aliments sont à même d'établir les rations complètes les plus avantageuses que vous aurez intérêt à employer pour obtenir les meilleurs résultats quantitatifs et qualitatifs avec le minimum de dépenses.

S'ils vous indiquent des rations contenant du riz, c'est que la présence du riz est utile et indispensable dans ces rations, soit en raison de sa grande valeur nutritive, en raison de sa faible digestibilité, ou de sa haute digestibilité, ou encore de sa teneur élevée en fer, ou enfin de ses propriétés désinfectantes pour les muqueuses intestinales.

M. A.-M. Leroy, ingénieur agronome, chef des travaux de zootechnie à l'Institut National Agronomique, qui fait autorité en matière d'alimentation rationnelle du bétail, a donné à diverses reprises de nombreuses formules de rations comportant du riz, rations scientifiquement étudiées et qui ont fait leurs preuves dans la pratique. En voici un exemple :

POULES PONDEUSES

Mélange de grain pour 100 gr.
Petit blé..... 15 gr.
Avoine..... 39 gr.
Maïs..... 15 gr.
Riz Saigon ou demi-grain 40 gr.

B Farine complémentaire pour 100 gr.
Braise de riz n° 2..... 40 gr.
Farine de poisson..... 8 gr.
Farine de luzerne..... 9 gr.
Tourteau d'arachide ou de soja moulu..... 15 gr.
Recoupe froment..... 25 gr.
Sel et carbonate de chaux..... 3 gr.
par jour et par poule, 75 gr. de mélange de grain et 60 gr. de farine.

POURCS A L'ENGRAIS

Porcs de 70 kilos
Sérum de fromagerie..... 12 litres
Riz Saigon n° 2 ou n° 1..... 0,700
Gluten de maïs..... 0,500
Son de froment..... 0,300

Porcs de 90 à 100 kilos
Sérum de fromagerie..... 15 litres
Riz Saigon n° 2 ou n° 1..... 1
Gluten de maïs..... 2,650
Son de froment..... 0,400

VACHES LAITIÈRES

Par vache produisant 5 litres de lait par jour : 40 kilos de betteraves et 5 kilos de foin, plus par litre de lait en plus, 330 grammes du mélange suivant :

Riz Saigon n° 1..... 60 kil.
Tourteau d'arachide..... 25 kil.
Son de froment..... 15 kil.

Le riz, vous le voyez, ne constitue pas à lui seul une ration, mais ce n'est pas au hasard qu'il a été introduit dans ces rations types et vous n'obtiendrez pas les mêmes résultats d'économie ni de production en lui substituant autre chose. N'oubliez pas que dans toute ration une partie plus ou moins importante de Riz est toujours utile à tous vos animaux sans exception.

SEMOIRS A BRAS

En tôle galvanisée, livrés avec plaston et bretelles cuir. Servent pour semer à bras les engrais ou toutes graines.

Prix, 38 francs, en vente au Syndicat.

UN BON SYNDICAT NE SE CONTENTE PAS DE LIRE LE BULLETIN, IL EST AUSSI UN PROPAGANDISTE DE NOS ORGANISATIONS SYNDICALES.

A la Commission interministérielle de la Viticulture

La Commission consultative interministérielle de la viticulture s'est réunie le 20 et 21 décembre, à 15 heures, sous la présidence de M. Barthé.

Notre région du Centre et de l'Ouest était représentée par MM. Jules Gautier, président de la C. G. V. C. O.; Mauger, député de Loire-et-Cher; Vavasseur et Garnier.

S'étaient excusés : MM. Boudin, sénateur de Loire-et-Cher, souffrant; Linier, sénateur de la Loire-Inférieure; Marrou, sénateur du Puy-de-Dôme; Donon, sénateur du Loiret, retenus au Sénat.

Étaient absent : M. Masse, sénateur du Puy-de-Dôme.

M. Camille Chautemps, membre de la Commission, empêché d'assister à la réunion, avait indiqué l'intérêt qu'il porte aux travaux de cette assemblée.

Les informations suivantes ont été données par l'Administration des Contributions indirectes :

Récolte 1933

Nombre de déclarants : Métropole, 1.482.879; Algérie, 16.084.

Superficie en production : Métropole, 1.422.159 hectares; Algérie, 373.095 hectares.

Quantités déclarées : Métropole, 49.690.867 hectol.; Algérie, 16.730.956 hectol.

Stock à la production : Métropole, 5.480.248 hectolitres; Algérie, 360.198 hectolitres.

Total des ressources (Métropole et Algérie) : 72.262.269 hectolitres.

Appellations d'origine : 9.387.000 hectolitres.

On sait que la loi oblige à consulter préalablement les Offices agricoles sur l'opportunité du blocage.

Sur 71 Offices consultés, 20 s'étaient déclarés favorables au blocage, 16 défavorables, 35 ne s'étaient pas prononcés ou n'avaient pas répondu.

Après un débat très long et très animé, auquel ont pris part les représentants des régions viticoles, du commerce et des coopératives de consommation, la Commission a émis un avis favorable au blocage et à la distillation obligatoire, conformément aux textes impératifs des articles 7 et 10 de la loi du 8 juillet 1933.

BLOCAGE

Le blocage porterait sur trois millions d'hectolitres et les quantités bloquées se répartiraient comme suit :

Pour les récoltes comprises entre 400 et 1.000 hectos : 3 %.

Pour les récoltes comprises entre 1.001 et 3.000 hectos : 4,5 %.

Pour les récoltes comprises entre 3.001 et 5.000 hectos : 6 %.

Et ainsi de suite, jusqu'à 15 %.

Ces pourcentages sont majorés de 1 point pour les augmentations de superficies supérieures à 10 hectares.

Les quantités bloquées sont majorées en outre de :

10 % lorsque le rendement à l'hectare est compris entre 61 et 80 hectolitres.

20 % lorsque le rendement à l'hectare est compris entre 81 et 100 hectolitres.

Et ainsi de suite jusqu'à 50 %.

Maximum de blocage : 25 %.

On sait que le blocage n'atteint pas les récoltes qui ne dépassent pas globalement 400 hectos. Il n'atteint pas non plus, sous certaines conditions, les vins à appellation d'origine.

Les mesures de blocage s'appliquent aux vins importés.

DISTILLATION OBLIGATOIRE

La distillation obligatoire, conformément à l'article 10 de la loi du 8 juillet 1933, serait effectuée conformément au barème suivant :

1 décalitre d'alcool pur par hecto de vin récolté pour les récoltes de 401 à 1.000 hectolitres.

1,2 décalitre d'alcool pur par hecto de vin récolté pour les récoltes de 1.001 à 3.000 hectolitres.

1,4 décalitre par d'alcool par hecto

de vin récolté pour les récoltes de 3.001 à 5.000 hectolitres.

Et ainsi de suite, avec majoration de 10 % pour le rendement à l'hectare compris entre 61 et 80 hectos ; 20 % pour le rendement à l'hectare compris entre 81 et 100 hectos, etc.

Naturellement, il appartiendra au Gouvernement de prendre une décision définitive au sujet du blocage et de la distillation obligatoire.

BLOCAGE DES VINS A APPELLATION D'ORIGINE

On sait que les vins bénéficiant d'une appellation d'origine soustraite avant le 1^{er} janvier 1926 ne sont pas soumis au blocage à la condition

que la production n'ait pas dépassé une moyenne de 40 hectolitres à l'hectare pour les trois dernières années.

M. Garnier a demandé que cette moyenne comprenne la dernière récolte dont les rendements sont connus lors de la fixation du blocage, afin d'éviter des inégalités choquantes. Si l'on se référait aux trois années précédentes, on arriverait à soumettre au blocage des viticulteurs dont le rendement de la récolte en cours a été très faible, alors que leurs voisins plus favorisés ne seraient pas bloqués.

Malgré les objections de l'Administration et l'opposition de M. Miropoix et des députés méridionaux, la Commission interministérielle a donné gain de cause à M. Garnier, soutenu par MM. Vavasseur et Mauger. Elle a, en effet, adopté le texte suivant par 18 voix contre 7.

« La Commission interministérielle demande que la moyenne des trois dernières années prévue pour l'exonération de blocage des vins à appellation d'origine comprenne le rendement de la dernière récolte, dernier rendement connu lors de la fixation des modalités du blocage ».

La décision appartient naturellement au Ministre.

DEGRÉ MINIMUM

Un long débat s'est engagé au sujet des décrets fixant la composition minimum des vins. Les représentants algériens ont soulevé des objections à propos du degré minimum fixé pour l'Algérie.

Finalement la Commission s'est prononcée, à l'unanimité, favorable à une politique d'amélioration de la qualité caractérisée par les décrets du 15 juillet 1933.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec peine la mort de M. LEON DEGRULLY, fondateur et directeur du « Progrès Agricole et Viticole de Montpellier » depuis près d'un demi-siècle.

Véritable défenseur de la Viticulture, M. Degrully décède en pleine activité intellectuelle, à l'âge de 81 ans. C'est un vrai journaliste technique et économique, un savant que nous perdons en lui. A sa veuve, à son fils et à nos confrères du « Progrès Agricole et Viticole », nous adressons nos bien vives condoléances.

Machines à Coudre

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Ce journal ne vous coûtera rien...

si vous effectuez vos achats chez les nombreux commerçants, qui accordent une remise à nos adhérents, UNE SEULE EMPLETTE (chaussures, vêtements, chapeaux, lingerie, bijouterie, maroquinerie, quincaillerie, etc...) PEUT VOUS REMBOURSER VOS 10 FR. DE COTISATION SYNDICALE.

BIEN MIEUX, sur toutes vos dépenses de ménage, ou d'exploitation, vous pouvez réaliser annuellement D'APPRECIABLES ECONOMIES et ce n'est là qu'un avantage accessoire du Syndicat.

CULTIVATEURS non encore syndiqués

POUR 10 FRANCS de cotisation annuelle vous recevrez CE JOURNAL chaque semaine et bénéficiez des MULTIPLES AVANTAGES de notre Syndicat et de notre Coopérative.

REMPLISSEZ DÈS AUJOURD'HUI le Bulletin ci-dessous et adressez-le nous 2, rue Scribe, à Nantes. Vous recevrez votre Carte d'Adhérent pour 1934 et recevrez de suite le journal.

Bulletin de Présentation

Je soussigné, désire adhérer au SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS DE LA

LOIRE-INFÉRIEURE, en qualité de Membre ordinaire, à partir de l'année 1934 et pour le département de.....

N (1).....

Adresse :.....

Commune :.....

Bureau de Poste :.....

(1) Ecrire très lisiblement.

Coup double

Voilà, certes, un titre suggestif ! Il ne s'agit cependant pas de ce coup d'adresse cher aux amateurs de bécasasses.

On peut faire coup double de bien des manières, et c'est toujours une opération avantageuse.

Avez-vous songé, ô cultivateurs, que si vous ratifiez maintenant les fumures que vous n'avez pas faites à l'automne, vous mettez, en un seul épannage, un engrais qui vous apporte l'Azote et la Potasse, vous faites « coup double ».

Si, maintenant, ce même engrais, par un malin hasard, détruit la mauvaise plante en faisant pousser la bonne, ce n'est plus « coup double », mais c'est « coup triple », et c'est tout simplement merveilleux.

Si donc, au mois de décembre, vos blés ne sont pas fiers, utilisez 200 kilogrammes de Cianamide en poudre huilée, en couverture, ou mieux encore, mettez dans les premiers jours de janvier, un mélange désherbant comprenant deux sacs de Cianamide huilée et six sacs, au moins, de Sylvinit finement moulu. Mettez ces engrais le matin, à la rosée, un jour de beau temps, sans vent, ce qui se voit quand le soleil, à l'aube, est bien clair, et que de vilains filaments de nuages ne troublent pas le levant.

Vous pouvez même compléter votre engrais, qui apporte déjà de l'azote et de la potasse, en lui ajoutant 3 à 400 kilogr. de Phosphates finement moulus. Cette méthode, un peu nouvelle, est la plus recommandable lorsque, pour des raisons pénnaires, on n'a pas fait à l'automne les épanagements d'engrais nécessaires. Mais, pour que le procédé soit rémunérateur, il faut employer des engrais suffisamment fins, pour qu'à l'action fertilisante s'ajoute l'action herbicide.

Ceci, bien entendu, n'est à recommander que pour les céréales dans lesquelles on ne sème pas de petites graines. Des résultats très intéressants nous ont, du reste, été communiqués cette année. Un expérimentateur très averti, de la région de Saint-Gildas, en Loire-Inférieure, nous signalait récemment que l'engrais désherbant avait donné d'excellents résultats : « La différence était très surprenante, en voyant la parcelle témoin remplie d'une espèce de mouron et d'autres herbes qui nuisent beaucoup au blé. La parcelle traitée était de toute beauté, pas un seul brin d'herbe n'était resté ; quoique semé trop tard, le blé était plus tallé, la paille plus haute, les épis très beaux, un tiers de différence comme paille et comme blé ».

Dans un autre ordre d'idées, la Cianamide huilée est l'engrais azoté le plus efficace pour les prairies un peu sèches, à la dose de 200 kilogr. à l'hectare ; mais avant le 15 février, sous un coup de herse, cet engrais permet un assainissement parfait, et une bonne sélection de la flore. Nous reparlerons plus tard de cette question capitale de la fertilisation des prairies acides, mais, dès à présent, ne négligez pas la Cianamide : c'est un engrais parfait.

P. DE LA GARANDIERE, Ingénieur agricole.

Machines à Coudre

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Ce journal ne vous coûtera rien...

si vous effectuez vos achats chez les nombreux commerçants, qui accordent une remise à nos adhérents, UNE SEULE EMPLETTE (chaussures, vêtements, chapeaux, lingerie, bijouterie, maroquinerie, quincaillerie, etc...) PEUT VOUS REMBOURSER VOS 10 FR. DE COTISATION SYNDICALE.

BIEN MIEUX, sur toutes vos dépenses de ménage, ou d'exploitation, vous pouvez réaliser annuellement D'APPRECIABLES ECONOMIES et ce n'est là qu'un avantage accessoire du Syndicat.

Machines à Coudre

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Ce journal ne vous coûtera rien...

si vous effectuez vos achats chez les nombreux commerçants, qui accordent une remise à nos adhérents, UNE SEULE EMPLETTE (chaussures, vêtements, chapeaux, lingerie, bijouterie, maroquinerie, quincaillerie, etc...) PEUT VOUS REMBOURSER VOS 10 FR. DE COTISATION SYNDICALE.

BIEN MIEUX, sur toutes vos dépenses de ménage, ou d'exploitation, vous pouvez réaliser annuellement D'APPRECIABLES ECONOMIES et ce n'est là qu'un avantage accessoire du Syndicat.

Machines à Coudre

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Ce journal ne vous coûtera rien...

si vous effectuez vos achats chez les nombreux commerçants, qui accordent une remise à nos adhérents, UNE SEULE EMPLETTE (chaussures, vêtements, chapeaux, lingerie, bijouterie, maroquinerie, quincaillerie, etc...) PEUT VOUS REMBOURSER VOS 10 FR. DE COTISATION SYNDICALE.

BIEN MIEUX, sur toutes vos dépenses de ménage, ou d'exploitation, vous pouvez réaliser annuellement D'APPRECIABLES ECONOMIES et ce n'est là qu'un avantage accessoire du Syndicat.

Machines à Coudre

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Ce journal ne vous coûtera rien...

si vous effectuez vos achats chez les nombreux commerçants, qui accordent une remise à nos adhérents, UNE SEULE EMPLETTE (chaussures, vêtements, chapeaux, lingerie, bijouterie, maroquinerie, quincaillerie, etc...) PEUT VOUS REMBOURSER VOS 10 FR. DE COTISATION SYNDICALE.

BIEN MIEUX, sur toutes vos dépenses de ménage, ou d'exploitation, vous pouvez réaliser annuellement D'APPRECIABLES ECONOMIES et ce n'est là qu'un avantage accessoire du Syndicat.

Machines à Coudre

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Ce journal ne vous coûtera rien...

si vous effectuez vos achats chez les nombreux commerçants, qui accordent une remise à nos adhérents, UNE SEULE EMPLETTE (chaussures, vêtements, chapeaux, lingerie, bijouterie, maroquinerie, quincaillerie, etc...) PEUT VOUS REMBOURSER VOS 10 FR. DE COTISATION SYNDICALE.

BIEN MIEUX, sur toutes vos dépenses de ménage, ou d'exploitation, vous pouvez réaliser annuellement D'APPRECIABLES ECONOMIES et ce n'est là qu'un avantage accessoire du Syndicat.

Machines à Coudre

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Ce journal ne vous coûtera rien...

si vous effectuez vos achats chez les nombreux commerçants, qui accordent une remise à nos adhérents, UNE SEULE EMPLETTE (chaussures, vêtements, chapeaux, lingerie, bijouterie, maroquinerie, quincaillerie, etc...) PEUT VOUS REMBOURSER VOS 10 FR. DE COTISATION SYNDICALE.

Le Poids du Soupçon

PAR Jean de BARASC

Gabriel demanda aussitôt :

— Vous avez l'air navré, mon cher. Avez-vous laissé quelqu'un malade chez vous ? Avez-vous quelque ennui ?

— C'est affreux ! murmura-t-il. Je n'y peux rien.

— Comment ? Expliquez-vous !

— A vous seul, de Linas, à vous seul je le confie... Vous m'en prometiez le secret ?

— Je vous le promets.

— M. Proust serait un assassin.

— Linas ne put retenir une exclamation.

— Je vous répète, reprit Georges, que je n'y puis croire... Non ! Hélène la fille d'un assassin ? Ce n'est pas possible !

— Mais qu'est-ce qui vous prend ? Vous divaguez ! Vous êtes fou !

— Voyez cette lettre, dit Georges en lui montrant le vieux billet de Noël Proust.

— Linas lui rapidement.

— Eh bien ! fit-il, qu'est-ce que ça prouve ?

Pendant se colloque à demi-voix, Hélène Proust et Jeanne de Masorel, suivant la même allée, s'étaient approchées des deux jeunes gens.

— Qu'est-ce que ce papier mystérieux ? demanda Hélène espéamment, il semble vous intéresser beaucoup.

Georges rougit. Il ne voulait pas mentir. Il ne pouvait dire la vérité.

Mais Gabriel de Linas eut une intuition soudaine. L'instant était unique. Il fallait que Bargaude s'expliquât de suite avec Hélène. Entre ces deux êtres si parfaitement faits l'un pour l'autre, il ne pouvait y avoir qu'un malentendu que quelques instants de franche conversation dissiperaient.

— Je vous rends votre lettre, Bargaude, et je vous laisse à Mlle Hélène que cela intéresse. Moi, je vous enlève ma chère fiancée.

Et, offrant son bras à Jeanne de Masorel, Gabriel de Linas s'éloigna aussitôt avec elle.

Hélène, surprise, regardait le lieutenant Bargaude. Elle lut sa souffrance sur son visage. Elle pensa qu'il avait appris les calomnies qui couraient sur son père et elle eut pitié de lui.

— Promenons-nous, monsieur, dit-elle.

Tous deux, graves et timides, suivirent de loin les deux fiancés qui s'éloignaient tendrement appuyés l'un sur l'autre.

Doucement, Hélène hasarda :

— Il paraît que vous avez une lettre qui m'intéresse ?

— Oui.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Il vaut mieux que vous ne le sachiez pas.

— C'est une énigme ?

— Douceur !

Il y eut entre les deux jeunes gens un instant de silence pendant lequel leurs regards se croisèrent. Ceux de Georges trahissaient son âme désemparée, ses regrets, son désespoir, et comme une sombre flamme de rancune. Dans ceux de la jeune fille, il n'y avait que de la tendresse, de la pitié et aussi une prière inquiète.

Ils baissèrent leurs yeux troublés, tandis que leurs cœurs battaient plus vite.

— Douceur... pour qui ? demanda-t-elle.

— Pour moi, répondit Georges.

Ils étaient parvenus au bout de l'allée. Un banc s'y offrait sous un saule en fleurs. Hélène s'assit, interrogeant des yeux Georges resté debout devant elle.

— Pour vous aussi d'ailleurs, plus encore ! reprit-il. C'est pour cela qu'il vaut mieux que je me taise... Linas n'aurait pas dû...

— Pourquoi, Monsieur ? Me croyez-vous si faible ? D'ailleurs je m'imagine pas quel chagrin pourrait m'atteindre. Entre mon père et ma mère, je suis si heureuse !

Est-ce donc quelque chose qui me menace, eux ? Question d'intérêts peut-être ? Si vous saviez comme cela me touche peu !

— Oh ! Mademoiselle !... Si ce n'était que cela.

— Qu'est-ce donc ?

Georges se tut. Les yeux de la jeune fille, levés sur lui, brillaient d'ardente émotion.

— Parlez, dit-elle, je vous en prie. Est-ce que par hasard vous croiriez à tous les cancanes des mauvaises langues ?

— Hélas ! murmura-t-il.

Hélène attendait un désaveu. Elle fronça les sourcils et devint froide.

— Je ne comprends rien à tous vos mystères, dit-elle. Je n'aime pas jouer aux devinettes. Par dessus tout je déteste la médisance et je ne comprends pas qu'on y prête jamais l'oreille. Vous devriez savoir, vous mieux que tout autre, que personne n'y échappe.

L'allusion évidente de ces derniers mots frappa Georges.

— Que voulez-vous dire ? supplia-t-il.

Son bouleversement était si profond, qu'Hélène s'attendrit. Le sourire revint à ses lèvres.

— Secret pour secret, dit-elle. Le mien est aussi douloureux.

— Pour qui ?

— Pour vous... et votre père.

Georges comprit.

— Vous voulez me parler d'une affaire très vieille.

— Oui.

— L'Eyssette ?

— Oui.

Georges hésitait. Hélène était très grave.

Toute la franchise de son âme était dans ses yeux. Il se décida :

— Vous savez qu'on a accusé mon père d'avoir commis ce crime ?

— Oui. Depuis quelques jours seulement.

— Comment. Par qui ?

— Tout Brive en a parlé. Certains même croient à ces racontars.

Le jeune officier frémissait.

— Vous ? interrogea-t-il, palpitant !

— Moi ? Non ! Pas un seul instant !

L'accent de triomphe dont Hélène prononça ces mots humilia Georges. Cette belle confiance était une légende.

— Que vous êtes bonne ! dit-il. Trop !

Je ne le méritais pas.

— Si, monsieur.

Un trouble à la fois douloureux et délicieux s'empara de Georges. Le langage d'Hélène, ses regards lui révélèrent sans mépris possible la sympathie spontanée qu'il jetait vers lui celle qu'il aimait. Ils étaient un aven de tendresse, une promesse ineffable d'amour.

Mais en même temps, il se rappelait les larmes de sa mère et l'indignation de son père. Il leur avait dit : « J'oublierai », et son devoir serait peut-être d'oublier.

Son devoir ! Ce mot eut à peine sonné dans sa conscience qu'il se raidit contre le charme qui l'entraînait.

Hélène ne pouvait deviner la lutte qui se livrait dans le cœur du jeune homme. Elle s'étonna de sa figure crispée et douloureuse.

— Vous me remerciez, dit-elle, et vous

semblez consterné. Vous ne voulez pas dire ce qui vous fait tant de peine ?

— Si ! je vais vous dire. Après, vous m'excuserez.

— Je ne le crois pas. Dites toujours.

— Vous devez savoir que mon pauvre père a été six mois en prison pour ce crime de l'Eyssette. Eh bien, ce qu'il y a de terrible, ce qui m'écrase, c'est que c'est votre père même, qui venait de se dévouer pour lui à la cour d'assises, que mon père a cru reconnaître pour...

Georges n'osa rien dire.

— Pour ? Parlez donc.

— Pour l'assassin... Il l'avait vu, penché sur le corps de sa victime à l'Eyssette.

— Et c'est cette infamie stupide que vous avez crue ?

— Ne m'accablez pas, mademoiselle. Mon père a tant souffert ! Il est si droit, si loyal ! Il ne sait pas ce que c'est que mentir. Quand il affirme, c'est l'honneur même qui parle dans sa bouche. Jamais il ne m'avait fait la moindre allusion à ces événements. Ah ! si vous saviez dans quelles conditions il m'a appris tout cela !

Il y a quelques jours ! Si vous saviez ce que je lui demandais, vous auriez pitié de moi.

— Asseyez-vous là, dit Hélène en montrant une place auprès d'elle. Il faut que nous éclaircissions cela.

(A suivre.)

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

139. — VIGNOBLES ET PEPI-NIERES des meilleures variétés d'Hybrides sélectionnés : Seibel blanc 4986, 5409, 10868 ; Coudrec 13 ; Seibel rouge 4643, 5437, 5455, 5487, 8745, 8916, 11803, très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité, authenticité garantie. S'adresser à Auguste Terrien, viticulteur, La Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inf.).

174. — A vendre, beaux PLANTS DE VIGNE greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girant, Viticulteur-Pépiniériste, Domaine de la Ronde, à Jaumay-Clan (Vienne).

175. — VIGNOBLES en production et pépinières de Muscadet, Pinot et Colombar, greffés sélectionnés à vendre ; Hybrides Seibel blanc 4986 et autres rouges 4643, 5455, Baco blancs et rouges, Noah, Othello, Bertille 450. Très beaux plants racinés et bien poussés, en grande quantité, authenticité garantie. S'adresser à Meneux, viticulteur au Guéneau, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.). Souscription aux plants greffés et hybrides racinés pour l'automne 1934.

183. — A vendre : PLANTS DE VIGNES racinés hybrides producteurs directs des meilleures variétés, en plants extras : Blancs : Seibel 4986, 5061, 5279, 5109, 6468, Baco 22A, Bertille Seyve 450.

Rouges : Seibel 4643 (Le Roi des Noirs), 5437, 5455, 5487, Bertille Seyve 2862 (Le Commandant), Baco 1 et Gaillard 2.

Greffés : Seibel 5455 et 8745. Authenticité garantie à 100 %. Notice descriptive et prix-courants sur demande. S'adresser à A. Auneau, Le Chêne, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure).

191. — A vendre beaux PLANTS D'ASPERGES « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser à M. Robert Morice, à Sainte-Luce (L.-I.).

203. — PÉPINIÈRES J. Foulon-néau, Saint-Christophe-la-Couperie (Maine-et-Loire), offrent plants de vigne greffés et hybrides toutes variétés, bois pour greffage ; arbres fruitiers. Souscription aux plants greffés pour l'automne 1934 avec greffons fournis par l'acheteur, depuis 600 francs la mille, meilleur marché que de le faire soi-même. Prix-courant et renseignements sur demande.

211. — Les plus importantes PÉPINIÈRES de toutes variétés de vignes. Prix-courants franco sur demande. Lemerle, le Lion-d'Or, Nantes.

213. — A vendre PLANTS DE VIGNES greffés, Gros Lot de Cinq-Mars, Seibel 5455 et gros-plants. Producteurs directs racinés extra : Seibel 5455, 4643, 4986, 156, 880 ; Baco rouge et blanc, Gaillard, Othello, Noah, etc... ; boutures toutes variétés. Prix-courant franco sur demande. F. Chesneau, horticulteur-pépiniériste, La Bernerie.

220. — Middle White Yorschire. A vendre REPRODUCTEURS tous âges élevés en plein air toute l'année ; JEUNES TRUIES de quatre mois ; TRUIES pleines. S'adresser Elevage de la Juliennais, Saint-Etienne-de-Montluc (L.-I.). Visible sur rendez-vous. Téléphone 49. Tarif franco sur demande.

221. — A vendre, un CAMION JARDINIER, un TOMBEREAU très bon état ; un CAMION PLATEAU avec ridelles et fourrages, état neuf ; HARNAIS pour tomberneau et camion. S'adresser chez Collier, jardinier, à Beaufort, Vertou.

222. — A louer pour la Toussaint 1934, DEUX JARDINS avec MAISON et dépendances, contenant 2 hectares

Prix-Courant (DÉTAIL)

Nous cotons les prix suivants sans engagement et sauf variation.

Alimentation du Bétail

Remoulages de fèves..... 52 >>> Riz Saigon n° 1..... 65 >>>

Quantité importante, prix avantageux. Riz Paddy (non décortiqué, pour chevaux et volailles). 58 >>> Brisures de Riz..... 65 >>> Issues de Riz..... 42 >>> Farine de Manioc..... 76 >>> Farine « Le Titan » pour porcs et bovins, les 100 kil. départ..... 76 >>> Farine Arachide « Armor »..... 80 >>> Farine « Kystell »..... 175 >>> Farine lactée T. T..... 175 >>> Mais pour volailles..... très variable Tourteau de lin « Robbe » : en plaques et vrac, départ..... 65 >>> Diéppe (wagon)..... 75 >>> Tourteau Coprah..... 85 >>> Tourteau amélioré Chepteline..... 85 >>>

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE

Provenance « Sucraff » n° 1... 67 >>> « Sucraff » n° 2... 65 >>>

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet n° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse, logé..... 81 >>> Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine, tourte)..... 85 >>>

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs..... 81 >>> Optima pour porcelets et truies..... 101 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BOEUF VACHES ET VEAUX

Optima lait : cordon vert..... logé 75 >>> cordon rouge..... logé 88 >>> Optima engraissement : pour boeufs..... logé 84 >>> Optima vaches d'élevage : cordon vert..... logé 75 >>> cordon rouge..... logé 88 >>> Farine lactée Optima pour vaches, le sac de 5 kil... 11 >>> Quantité importante, nous consulter.

Aliments pour Volailles et Lapins

Farine de poisson..... 165 >>> Granulé condensé..... 115 >>> Grande Pondeuse..... 130 >>> Farine de viande alimentaire..... 165 >>> Farine d'os alimentaire..... 87 >>> Coquilles huîtres broyées..... 55 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

DEMANDES

156. — MENAGE jardinier, un enfant, cherche place environs de Nantes, mari jardinier toutes mains, femme occupée. S'adresser au Syndicat.

157. — Demande place maison bourgeoise, MENAGE, deux enfants. Homme jardinier, sachant conduire. Femme basse-cour. S'adresser au Syndicat.

158. — On demande à acheter FOURRAGERIE, bon état, montée sur essieux, portant 2.500 à 3.000 kilos. S'adresser à Mme Bouvais, 9, avenue Camus, Nantes.

159. — On demande pour travaux basse-cour, JEUNE FILLE ou femme veuve. Bonnes références exigées. S'adresser au Bureau du Syndicat.

PÉPINIÈRES J. BECIGNEUL

48, rue des Hauts-Pavés - NANTES Téléphone 110-74

Tous ARBRES et ARBUSTES Catalogue franco sur demande

PROPRIÉTÉ HERBAGÈRE 12 hectares

prairies seul tenant, maison confortable 6 pièces, située 3 kilom. grande ville ; un tiers production lait vend 1,10 à la ferme, 235.000 actes en mains. ALAIRE, expert, Thouaré-sur-Loire (Loire-Inférieure).

CIDRE

COLORE - BONIFIÉ CONSERVÉ - CLARIFIÉ MALADIES GRIÈVES

PAR LES PRODUITS GATÉ

EXIGER LA TRIPLE MARQUE

Ph^{ms} et G. GALICHÈRE - St-Lô

Dépôts : Pharmacies Orion, à Rozay ; Provost, à Héric ; Sicaud, à Fay-de-Bretagne ; Garnier, à Pont-Château ; Alain Legent, à Savenay ; Thibault, à St-Mars-la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Le-rout, à Plessac.

Plus de Chevaux pousseurs

Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poulmon par le renommé « SIROP FRUCTUS » du vétérinaire suisse J. Bellwald. Le Sirop Fructus (brevet) est un remède végétal. Nombreux succès de guérison constants. Milliers de remerciements des propriétaires. Ne confondez pas mon produit avec d'autres que des gens qui ne sont pas de la partie essaient de vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la boîte de 14 tubes, impôts et frais compris, Fr. 31,50 franco.

Des avis pratiques concernant le régime et soins aux chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque envoi. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement à l'unique dépositaire.

Monsieur le Professeur P. PARAT Saint-Jean-de-Côle (Dordogne) Compte chèque postal 45782, Bordeaux. Tous les envois se font par poste. Envoyer mandat ou virement postal avec commande.

EN FAISANT VOS ACHATS, ALLEZ DÉJEUNER AU PETIT VATEL

RESTAURANT, 6, Rue des Chapelliers, NANTES (près Dégré et Place Pilleri) Son Repas à 9 francs, Vin et Café compris Cuisine Bourgeoise

Prix-Courant (DÉTAIL)

Nous cotons les prix suivants sans engagement et sauf variation.

Alimentation du Bétail

Remoulages de fèves..... 52 >>> Riz Saigon n° 1..... 65 >>>

Quantité importante, prix avantageux. Riz Paddy (non décortiqué, pour chevaux et volailles). 58 >>> Brisures de Riz..... 65 >>> Issues de Riz..... 42 >>> Farine de Manioc..... 76 >>> Farine « Le Titan » pour porcs et bovins, les 100 kil. départ..... 76 >>> Farine Arachide « Armor »..... 80 >>> Farine « Kystell »..... 175 >>> Farine lactée T. T..... 175 >>> Mais pour volailles..... très variable Tourteau de lin « Robbe » : en plaques et vrac, départ..... 65 >>> Diéppe (wagon)..... 75 >>> Tourteau Coprah..... 85 >>> Tourteau amélioré Chepteline..... 85 >>>

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE

Provenance « Sucraff » n° 1... 67 >>> « Sucraff » n° 2... 65 >>>

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet n° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse, logé..... 81 >>> Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine, tourte)..... 85 >>>

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs..... 81 >>> Optima pour porcelets et truies..... 101 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BOEUF VACHES ET VEAUX

Optima lait : cordon vert..... logé 75 >>> cordon rouge..... logé 88 >>> Optima engraissement : pour boeufs..... logé 84 >>> Optima vaches d'élevage : cordon vert..... logé 75 >>> cordon rouge..... logé 88 >>> Farine lactée Optima pour vaches, le sac de 5 kil... 11 >>> Quantité importante, nous consulter.

Aliments pour Volailles et Lapins

Farine de poisson..... 165 >>> Granulé condensé..... 115 >>> Grande Pondeuse..... 130 >>> Farine de viande alimentaire..... 165 >>> Farine d'os alimentaire..... 87 >>> Coquilles huîtres broyées..... 55 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Provenance

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Aliments mélasses

Mélasse Say..... 60 >>> Son mélassé Say..... 66 >>> Paille mélassée Say, 50 %..... 72 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVON » n° 1 pour pondeuse..... 117 >>> N° 2 pour sujets en croissance..... 122 >>> N° 2 bis, pour poussins..... 150 >>> N° 2 ter, pour poussins..... 130 >>> N° 3, pour poules en mue..... 130 >>> Les 100 kilos nus, départ Nantes :

Coquilles d'huîtres, logées..... 66 >>> Boulettes « LAPO », logées..... 98 >>> Boulettes de poisson, logées..... au cours Farine de viande, logée..... au cours par 50 kilos, majoration ; toiles facturées 2,50 non reprises.

Biscuits pour Chiens

(Nous consulter)

Chaux agricole

Chaux roches..... 95 >>> Chaux blutée (sacs toile)..... 85 >>> Chaux blutée (sacs papier)..... 105 >>> les 1.000 kilos, départ Chaudfontaines.

Pommes de terre et Charbons

(Nous consulter)

Huiles Comestibles

Etablissements H. de la Tulayre

HUILE D'OLIVE

Logée en estagons, franco gare Les 5 lit. : 47 fr. 50, Les 10 lit. : 91 fr.

HUILE « LA DELICATE »

5 litres logés..... 25 25 31 >>> 10 — — — 49 50 58 50

Savons

Marque G. H. B. blanc extra, 72 % d'huile, garanti..... 235 >>> Savon Croix d'Or extra pur, 72 % d'huile..... 240 >>> Les 100 kilos départ Nantes, par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux d'une livre, au choix.

Sulfate de Cuivre

Sulfate français..... 130 fr. — anglais..... 135 >>> Les 100 kilos départ Nantes. Par grosses quantités, nous consulter.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 28 décembre.

Farine de Froment..... 165 >>> Blé (d'après la nouvelle loi) 121 >>> Avoines grises ou noires..... 56 à 57 >>> Avoines bigarrées..... 84 >>> Sarrasin Bretagne..... 86 >>> Sarrasin Loire-Inférieure..... 86 >>> Orge indigène..... 70 >>> Orge Maroc..... 56 >>> Son bonne fabrication..... 64 >>> Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE

Cours du 22 décembre

VEAUX : 447. — Le kilo sur pied : 4,50 à 5,50. Tous les kilos payables.

BOEUF : 4. — Le demi-kilo : De vant : 1re qualité 3 à 3,50 ; 2e qual. 2 à 2,50 ; 3e qual. 1 à 1,50. — Derrière : 1re qualité 3,25 à 3,75 ; 2e qual. 2,25 à 2,75 ; 3e qual. 1,25 à 1,75.

MOUTONS : 238. — Le demi-kilo :